

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 9 février 2026

Convocation du 5 février 2026
Nombre de Conseillers en exercice : 24
Nombre de Conseillers présents : 14

Conformément au Décret 2021-1311 du 7 octobre 2021, un extrait de la présente séance a été publié sur le site internet de la commune de JARZE VILLAGES.

L'an deux mille vingt-six, le neuf du mois de février à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Elisabeth MARQUET.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs BEAUDOIN, HEUVELINE, JOUSSAUME, LEGRAND, BERARDI, PRAIZELIN, GOURDON, COURCELLE, CHAPON, BELLARD, CULLERIER, LINARD, GUILLEUX, MAUXION.

Absents excusés : Mme Vanessa CULLERIER donne pouvoir à N. LEGRAND
Mr François EDIN
Mme Jennifer JOBERT donne pouvoir à A. PRAIZELIN
Mr David LUCIEN donne pouvoir à D. LUCIEN

Absents : Mme Katy LOISON
Mr André CONGNARD
Mme Raphaëlle DESPLATS
Mr Thierry LE MARREC
Mme Pauline BEAUDOIN
Mr Jérôme TUFFIER

Secrétaire de séance : Mr Marc BERARDI

OBJET : RENOUELEMENT CONTRAT D'ECOPATURAGE DE LA COMMUNE DELEGUEE DE JARZE

Le Conseil Municipal de la commune de Jarzé Villages après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de renouveler pour 2026 le contrat d'éco-pâturage de la société EDELWEISS pour la commune déléguée de Jarzé pour un coût annuel de 1 142.16 € TTC (pour rappel en 2025 : 1 121.94 € TTC).

Certifié conforme,
Le Maire, Elisabeth MARQUET.

